



DECISION N° 751001 /UMa/R/SG/DIPD/DPD/2025 DU 03 SEPT 2025  
DÉCLARANT INFRACTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

LE RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE MAROUA,  
*Maître d'Ouvrage*

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la loi n°005 du 16 avril 2001 portant orientation de l'Enseignement Supérieur ;
- Vu** le décret n° 93/026 du 19 janvier 1993 portant création des universités ;
- Vu** le décret n° 93/027 du 19 janvier 1993 portant dispositions communes aux universités, modifié et complété par le décret n° 2005/342 du 10 septembre 2005 ;
- Vu** le décret n° 2005/383 du 17 octobre 2005 fixant les règles financières applicables aux universités ;
- Vu** le décret n° 2008/281 du 09 août 2008 portant organisation administrative et académique de l'université de Maroua ;
- Vu** le décret n° 2021/299 du 26 mai 2021 portant nomination des responsables dans certaines Universités d'état
- Vu** le décret n° 2017/318 du 27 juin 2017 portant nomination d'un « Vice- Chancellor » et de Recteurs dans certains Universités d'Etat ;
- Vu** le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu** le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** l'Avis d'Appel d'Offres ; N°2025/002/AON0/MINESUP/UMa/CIPM/2025 du 15 Juillet 2025 pour la fourniture de matériels et mobilier de bureau à l'université de Maroua.
- Vu** le Procès-verbal de la session de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Université de Maroua ;
- Vu** les nécessités de service.

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Université de Maroua :

## DÉCIDE :

Article 1<sup>er</sup> : est déclaré infructueux, l'avis d'appel d'offres national ouvert N°2025/002/AON0/MINESUP/UMa/CIPM/2025 du 15 Juillet 2025 pour la fourniture de matériels et mobiliers de bureau à l'université de Maroua pour absence d'offre enregistrée à l'ouverture des plis.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

Maroua, le 03 SEPT 2025

LE RECTEUR



Ampliations :

- MINESUP ;
- DR/MINMAP - EN ;
- ARMP/EXTREME-NORD ;
- INTERESSE ;
- ARCHIVES/CHRONO.